L'hyperactivité musculaire des membres inférieurs ou supérieurs est fréquente chez les personnes âgées.

Des traitements peu invasifs existent (la toxine botulinique, les ténotomies percutanées), mais ils sont encore méconnus et donc peu réalisés.

Ce guide a pour objet d'accompagner le patient et son entourage pour les aider à la prise de décision.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nous sommes à la disposition de l'équipe qui vous prend en charge habituellement pour organiser une consultation, téléconsultation ou téléexpertise.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin :

Dr GATIN (chirurgien orthopédiste)
dr.gatin@clinalliance.fr

Dr WIESE (médecin MPR)
dr.wiese@villiers.clinalliance.fr

ACCÈS

Accueil ouvert tous les jours de 8h à 20h.
RER : Ligne C - Station Ste Geneviève des Bois.
Bus : Ligne DM6A - Arrêt Mort Rû.
Ligne DM17 - Arrêt Le Perray.

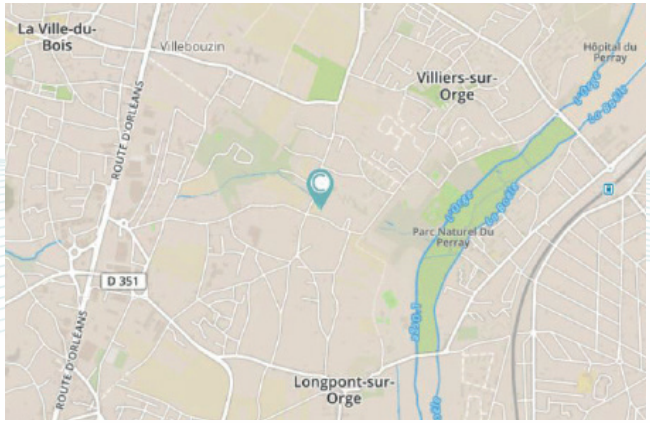

CLINALLIANCE
SSR

Hôpital de jour

Soins de Suite et Réadaptation

Les injections de toxine botulique

43 rue de Verdun
91 700 Villiers sur Orge
01 69 46 70 00

www.clinalliance.fr

LE TRAITEMENT PAR LA TOXINE BOTULIQUE

• Votre médecin vous a proposé un traitement local de l'hyperactivité musculaire : La Toxine botulinique.

POURQUOI CE TRAITEMENT ?

• L'hyperactivité musculaire des membres inférieurs ou supérieurs constitue une des indications de l'AMM (autorisation de mise sur le marché) de la toxine botulinique de type A.

• Ce traitement vise à réduire l'hperactivité des muscles traités et ainsi, améliorer les symptômes qui y sont rattachés.

• Dans votre cas, les objectifs précis de ce traitement vous ont été (ou vous seront) clairement présentés par le médecin avant la réalisation des injections.

MODALITÉS PRATIQUES

• Il s'agit d'un traitement réalisé en ambulatoire, dans un centre adapté, par un médecin possédant une expérience appropriée.

• La toxine botulinique est administrée par injection intramusculaire stricte, avec des aiguilles spéciales, à usage unique et sous contrôle électromyographique ou échographique, afin de repérer précisément les muscles à traiter.

• Suivant la taille du muscle, un ou plusieurs points d'injections peuvent être nécessaires.

MODE D' ACTION

• La toxine botulinique agit en bloquant la transmission des messages chimiques entre le nerf et le muscle ce qui entraîne un relâchement musculaire.

L'effet de la toxine peut commencer à se manifester au bout de 48h à une semaine.

• L'effet maximum est obtenu en 15 jours à un mois après l'injection.

• La durée d'action varie de 2 à 6 mois

(3 mois en moyenne).

• L'effet de la toxine est donc transitoire.

• De nouvelles injections peuvent être réalisées lorsque l'effet de la toxine diminue en respectant un délai de 3 mois entre 2 séries d'injections.

EFFETS SECONDAIRES

• Leur fréquence et leur intensité sont généralement considérés comme faibles.

• Il peut s'agir d'effets secondaires liés directement à l'injection intramusculaire comme des douleurs, brûlures ou hématomes au point d'injection.

• Le risque infectieux est extrêmement limité par des mesures d'hygiène communes à toute injection intramusculaire.

• Les autres effets secondaires les plus habituels sont locorégionaux. Il peut s'agir d'une faiblesse musculaire trop importante du muscle injecté ou des muscles adjacents.

• Beaucoup plus rarement, une incontinence urinaire ou fécale a été décrite après des injections proximales des membres inférieurs. Ces effets secondaires sont réversibles.

• Les effets secondaires liés à la diffusion à distance de la toxine botulinique apparaissent exceptionnels.

• Une faiblesse musculaire excessive généralisée, des troubles de la déglutition, parfois compliqués de pneumopathie d'inhalation ont été rapportés.

• D'autres effets systémiques bénins tels que fièvre, syndrôme pseudo grippal, nausées ont été également décrits.

CONTRE-INDICATIONS

• La myasthénie

• L'utilisation concomitante d'un antibiotique de la classe des aminoglycosides (association déconseillée)

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

• Si vous êtes sous anticoagulants, merci de l'indiquer dès la prise de rendez-vous à l'infirmière. Des mesures particulières pourraient vous être proposées, variables suivant le médicament que vous prenez.